



Les échos

Du Conseil
d'arrondissement
du 11 janvier 2023



Le budget participatif entre en phase opérationnelle



LE BUDGET PARTICIPATIF ENTRE EN PHASE OPÉRATIONNELLE

Le conseil d'arrondissement du 4^{ème} a approuvé l'enveloppe globale du premier budget participatif de la Ville de Lyon. Dans le 4^{ème} arrondissement, ce sont 9 projets qui seront réalisés dans les deux prochaines années par les services de la Ville de Lyon. C'est une vraie révolution des pratiques et une façon de promouvoir une citoyenneté active.

Présentation du rapport sur « l'enveloppe globale du budget participatif », par Loïc Rigaud, conseiller délégué du 4^{ème} au dialogue citoyen et aux communs, lors du Conseil d'arrondissement du 4^{ème} du 11 janvier 2023.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4^{ème} du 11 janvier 2023](#)

➔ Prochain Conseil d'arrondissement : 1^{er} mars 2023, à 18h45.

En salle du Conseil et sur [la chaine YouTube de la mairie du 4^{ème}](#)

LOÏC RIGAUD, rapporteur :

« Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe déléguée à la démocratie locale, Chloé Vidal, chers collègues, 10 mois après avoir lancé le premier budget participatif de la Ville de Lyon, je vous propose d'adopter, en cette rentrée 2023, les projets retenus à l'issue du vote et d'inscrire les crédits de paiements nécessaires à leur réalisation au budget de la Ville. Sur les 217 projets soumis au vote des Lyonnaises et des Lyonnais, 110 projets ont été retenus pour cette première édition, dont 9 sur le 4^{ème} arrondissement. Cette première édition expérimentale est prometteuse. Du 7 novembre au 4 décembre se sont près de 42 000 votes qui ont été enregistrés sur la plateforme Oyé!.

Au total, cela représente plus de 6 000 personnes qui se sont connectées pour voter pour leur projet favori. 10 évènements ont été organisés en mairies d'arrondissements, plus de 100 heures de permanence, 9 expositions des projets éligibles ont été organisées par les mairies d'arrondissements et les porteurs de projets pour accompagner le public durant cette phase de vote. Toutes celles et tous ceux qui résident, travaillent ou étudient à Lyon, sans condition d'âge ni de nationalité, pouvaient faire leur choix parmi ces 217 projets, tous éligibles au budget participatif de la Ville. Lors de la première phase, ce sont 1 425 idées qui ont été déposées par les habitants et habitantes sur la plateforme Oyé!.

110 projets ont donc finalement été retenus répartis sur l'ensemble des 9 arrondissements. Si parmi les projets retenus, on note une représentation équilibrée des différentes thématiques proposées, un thème obtient malgré tout le plus de suffrages, celui du cadre de vie avec 18% des votes. Il est suivi de près par éducation, enfance et jeunesse avec 15%, à égalité avec environnement et nature en ville, ainsi que culture et patrimoine. Viennent ensuite sports et loisirs avec 14%, vie de quartier et animation avec 13%, et santé et solidarité.

La végétalisation de la place Bellecour a été plébiscitée par les votants. Il s'agit du projet qui a recueilli le plus de votes, toutes thématiques et tous arrondissements confondus. Un résultat qui conforte notre majorité dans sa politique menée depuis 2020 pour redonner toute sa place à la nature en ville, alors que Lyon est de plus en plus souvent confrontée à des épisodes de fortes chaleurs. Située dans le 2^{ème} arrondissement, la place Bellecour est la place centrale de la ville, chère à toutes les Lyonnaises et tous les Lyonnais. Une première phase de végétalisation est donc prévue pour un montant de 1 500 000 euros. Le budget alloué à cette première édition du budget participatif représente un montant conséquent, un des plus importants en France, 12,5 millions d'euros confiés aux habitantes et habitants pour transformer la ville.

Dans le 4^{ème} arrondissement, ce sont 9 projets qui seront réalisés dans les deux prochaines années par les services de la Ville de Lyon. Une mare écologique dans le jardin de l'internat Favre, la végétalisation des cours de l'école Jean de la Fontaine, de l'école Commandant Arnaud et la crèche Popy, du street art sur la montée des Esses, une grande fresque sur le mur du cimetière de la Croix-Rousse, la végétalisation de l'aire de jeux pour enfants de la rue Pernon et de la dalle Artaud. Et enfin, réinventer le Taco, le terrain d'activités du Chariot d'or. Je tiens à saluer la belle mobilisation des Croix-Roussiennes et des Croix-Roussiens sur les différentes phases du budget participatif, qui vont permettre d'embellir et de proposer de nouveaux services d'ici deux ans sur notre arrondissement. Un remerciement aussi aux associations, écoles, crèches et Conseils de quartier du territoire qui ont joué le jeu et se sont impliqués pour proposer des projets en phase avec les besoins des habitantes et des habitants.

Un second budget participatif sera organisé d'ici la fin du mandat. Il mobilisera également 12,5 millions d'euros. Avec les concertations qui seront organisées sur les grands projets de la PPI, c'est 5% du budget d'investissement de la Ville de Lyon qui sera entre les mains des Lyonnaises et des Lyonnais pour la durée du mandat, soit 50 millions d'euros. C'est un travail conséquent qui s'inscrit dans une volonté de faire de la politique autrement, en donnant une place centrale aux habitants et usagers de la ville. L'enjeu est de construire la cité, de fabriquer la ville autrement avec les principaux concernés, en les consultant bien sûr, mais aussi – c'est cela la nouveauté –, en les laissant proposer et décider des projets et de l'engagement des crédits de la Ville.

La défiance démocratique dans notre société n'est pas un fait nouveau mais elle s'est renforcée ces dernières années, avec l'entrée dans l'ère du numérique et l'augmentation de la circulation de l'information. Une fracture très présente entre des responsables politiques et des citoyens méfiants vis-à-vis de la chose publique. Les exemples sont nombreux et les crises successives rencontrées lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron en sont des exemples criants. La mobilisation des gilets jaunes, les marches pour le climat, les manifestations contre les violences policières dans les quartiers populaires et la défiance à l'encontre des pouvoirs publics sur la stratégie de lutte contre le Covid 19. À chaque fois, le point commun est le sentiment d'absence de co-construction de l'action publique comme les décisions prises d'en haut et imposées aux citoyennes et citoyens. Pierre Dardot et Christian Laval, dans un ouvrage publié en 2014, proposent de transformer notre action publique en créant la société des communs comme un nouveau contrat social et démocratique, reposant sur le partage du pouvoir et de la gouvernance à tous les niveaux de la société, avec des citoyens usagers, principaux concernés par l'action publique.

Un pas a été fait aujourd'hui dans la construction de cette société, en laissant le soin aux Lyonnaises et Lyonnais de décider de l'attribution de 12,5 millions d'euros du budget d'investissement de la Ville.

À ce titre, on peut également saluer la création récente d'Eau publique du Grand Lyon, une régie publique de l'eau par la Métropole de Lyon, qui inclut au sein de son conseil d'administration, des représentants des usagers et des usagères.

Enfin, Lyon se met à la co-construction avec ses habitantes et habitants au-delà des déclarations d'intention dont vous parliez tout à l'heure. Cette dynamique est portée avec force par Chloé Vidal ici présente, adjointe au Maire de Lyon, que je remercie, et par les 9 adjoints d'arrondissements délégués à la démocratie locale. Enfin, au niveau technique, un véritable service a été créé en Mairie Centrale, avec des moyens conséquents pour porter de véritables démarches de concertation. Sur le 4^{ème} arrondissement, nous avons également la chance d'avoir Achille Audouard, collaborateur de cabinet qui coanime avec les élu-es de l'arrondissement et moi-même les concertations et les instances locales de participation. C'est pourquoi je vous propose, chers collègues, d'adopter ce rapport ce soir.

LYDIE BONVALLET, conseillère du 4^{ème} arrondissement :

Nous allons voter pour cette délibération mais avec des réserves, non pas pour le 4^{ème} spécifiquement, mais pour l'ensemble du processus et sa conclusion. Vote pour ce soir et dès demain pour le principe d'un budget participatif qui permet aux citoyens non élus, d'améliorer leur cadre de vie en participant à la conception et répartition des finances publiques. Cet outil démocratique est aussi intéressant dès lors qu'il rend accessible à la compréhension les enjeux qui se posent à la société et aux politiques. En s'interrogeant sur les choix collectifs d'investissement de leur ville, nous pouvons espérer que les habitants trouveront la voie de la participation citoyenne et peut-être celle des urnes. Vote avec réserve néanmoins et cela tient en deux interrogations :

- Pourquoi ponctionner le budget participatif pour réaliser ce qui était dans votre programme électoral ?
- Comment avez-vous encouragé la contribution de celles et ceux qui n'ont pas l'habitude de participer à la vie citoyenne ?

Je débute par ce dernier point. Le dispositif du budget participatif existe depuis plus de 20 ans en Europe. L'une des premières limites bien connues de l'exercice est le manque de diversité chez les contributeurs, la sous-représentation des personnes éloignées à la participation à la vie citoyenne. Il est vrai que cela demande beaucoup d'efforts pour que l'ensemble de la population soit représenté de manière équitable. Notre question, si vous pouvez y répondre ce soir, concerne l'ouverture vers les publics les moins aguerris à l'exercice. Les dispositifs ont-ils été mis en place dans cet objectif ?

Un exemple parmi tant d'autres, est-ce que les mairies d'arrondissements ont organisé des accompagnements auprès de ces publics-là, auprès des centres sociaux ou d'associations locataires de quartiers plus défavorisés ou pourquoi pas dans des MJC ? Sans ce dispositif d'accompagnement, le travers est de favoriser la

participation du réseau habituel d'une mairie. Réseau qui a déjà d'autres instances pour porter ces projets et sa voix auprès des élu-es. C'est ainsi qu'à chaque mandat, malgré tout, des projets citoyens sont réalisés. Or, l'un des nombreux intérêts du dispositif du budget participatif est, à mon sens, de ramener vers les institutions de proximité les habitants qui en sont les plus éloignés, et renforcer la confiance ou créer une confiance mutuelle. Certes, cela rend le processus plus long, cet inconvénient est également depuis longtemps identifié, mais il me semble essentiel pour favoriser réellement une démocratie de proximité qui inclurait le plus grand nombre.

Par ailleurs, le vote étant bouclé, il nous semble nécessaire d'analyser à l'échelle de la Ville s'il n'y a pas de déséquilibres entre quartiers, ou encore, si des projets ont été portés par des personnes peu représentatives de la majorité des habitants.

Un point spécifique : il était annoncé que les bibliothèques disposaient d'un espace d'accueil numérique avec du personnel formé au budget participatif, démarche utile pour lutter contre la fracture numérique. Seriez-vous en mesure de nous dire combien de personnes ont été reçues, dans quelles bibliothèques et si ce dispositif a conduit au dépôt de projet ?

Le second point : l'esprit du budget participatif est donc d'être à l'écoute des habitants afin d'orienter une part des investissements d'une municipalité, et je pense qu'il fonctionne si, comme premièrement évoqué, il amène à faire participer des personnes habituellement éloignées de la vie citoyenne, et deuxièmement, s'il fait émerger des projets autres que ceux déjà prévus par les élu-es en place.

Votre programme a été validé par votre élection, or nous trouvons parmi les projets retenus de nombreuses végétalisations de cours d'écoles par exemple. Très bien, les cours d'écoles doivent être végétalisés et au plus vite, mais nous trouvons cavalier de puiser dans le budget citoyen pour réaliser ce qui devrait être dans la PPI, puisqu'il s'agit de vos promesses de campagne. Ainsi, ces projets qui concernent des bâtiments municipaux (l'exemple que j'ai pris), aspirent le budget citoyen au détriment d'autres idées émanant des habitants.

Enfin, si on considère le budget participatif comme un outil de démocratie de proximité qui vise à retisser le lien de confiance entre les citoyens et les autorités, il faut avouer que la faible participation à 1% de personnes appelées à participer montre malheureusement que nous en sommes bien loin. J'entends l'argument que c'est une première édition, mais je rappelle à nouveau que cet outil existe depuis des décennies. Ces avantages et inconvénients sont bien connus. De nombreuses villes ont déjà des années d'expérience et auraient certainement accepté d'accompagner la Ville pour lui éviter les écueils qu'elles ont peut-être elles-mêmes rencontrés.

Bien que nous soyons circonspects, voire déçus, nous voterons ce rapport pour remercier les services de la Ville pour leur implication et nos quelques concitoyennes et concitoyens qui se sont sincèrement engagés dans le processus. Je pense particulièrement à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des projets qui changeront réellement la vie d'un quartier, et surtout, qui les ont pensés au service du plus grand nombre.

Pour finir, je formule le vœu que les prochaines éditions s'accompagnent d'un déploiement d'efforts, afin de les rendre accessibles aux habitantes et habitants les plus éloignés de la vie de la cité, pour que la démocratie de proximité soit aussi orientée vers les plus défavorisés. Je vous remercie.

ANNE PELLET, conseillère du 4^{ème} arrondissement :

Au message que vient de lancer Lydie Bonvallet, très complet, je souhaiterais attirer l'attention et soutenir sur des points qui me laissent aussi un peu dubitative, surtout sur le fonctionnement. En effet, quand vous parlez de la participation, certes c'est un début, mais elle reste très faible à l'échelle de la démographie de notre arrondissement. Si je prends le projet de la mare qui sera installée dans l'internat Favre, nous sommes sur un projet avec 300 personnes qui ont voté, ce qui ne représente même pas 1% des habitants. On peut considérer que nous sommes encore loin d'une vision très participative dans le sens sympathique du terme, qui impliquerait les gens. Ce n'est qu'un début mais il est encore lent.

De même que sur le mode de vote, comment contrôler que les gens qui votent sont bien des gens qui sont les premiers concernés ? D'abord, les habitants de Lyon et ceux qui y viennent régulièrement. Est-ce que l'adresse e-mail suffit à contrôler que ce ne soit pas des gens qui vont venir voter pour le plaisir depuis Dunkerque, Marseille ou ailleurs ? Je voulais donc m'en assurer car c'est tout de même avec les sous des Lyonnais tout ça.

Ensuite, j'ai aussi relevé la végétalisation des cours d'écoles. C'est une demande évidemment, d'ailleurs vous n'étiez pas les seuls à la proposer pendant la campagne, et aujourd'hui elle est dans votre engagement de programme et les budgets, et donc là tout cela va se rajouter au budget déjà en cours ? Donc ce n'est pas très clair, c'est pour les faire encore plus beaux ou est-ce que l'on n'aurait pas pu mettre autre chose, dire que ces dossiers étaient déjà engagés et donc proposer d'autres dossiers participatifs ?

CHLOÉ VIDAL, 3^{ème} adjointe au maire de Lyon en charge de la démocratie locale, conseillère du 4^{ème} arrondissement :

Merci en tout cas pour vos retours. Je vais reprendre point par point mais en essayant de regrouper aussi. Le budget participatif a deux grands principes, c'est comme cela qu'il s'est construit et qu'il a été validé, à travers son règlement que vous avez voté au Conseil Municipal du mois de janvier, puisque nous avons – je le rappelle –, créé ce règlement de manière tout à fait collective entre tous les groupes politiques puisque l'ensemble des groupes pouvaient y participer.

Le premier principe est celui de la proximité, d'où le travail très rapproché avec les mairies d'arrondissements et l'investissement et l'implication, que je te tiens à nouveau à saluer, de la part de tous les arrondissements, et bien sûr du 4^{ème} arrondissement qui a organisé des temps forts pour mettre en valeur les idées, pour faire en sorte que le vote se passe au mieux à toutes les étapes du processus.

L'inclusion est un deuxième principe fondateur et fondamental qui est d'ailleurs inscrit dans l'esprit du budget participatif. Il existe aujourd'hui une Charte des budgets participatifs et donc c'est un souci premier pour nous et effectivement, nous avons bien mis en place – et c'est dommage que vous ne les ayez pas vus dans l'espace public –, des temps d'aller vers notamment, avec des stands qui se sont tenus auprès des écoles (on pourra témoigner au moins de ce qui s'est passé dans le 4^{ème} arrondissement), et également des ateliers qui se sont tenus dans les arrondissements et qui permettaient souvent, c'est vrai, à des personnes qui étaient déjà peut-être un peu informées du dispositif, d'aller plus loin et jusqu'au dépôt d'idées.

Comme vous l'avez évoqué, des espaces numériques dans les bibliothèques étaient là pour accueillir des personnes qui avaient besoin d'aide au numérique et notamment pour déposer leurs idées ou consulter et soutenir leurs idées. On pourra vous donner les chiffres puisque l'on va rentrer dans une période d'évaluation, aujourd'hui, du dispositif pour laquelle nous comptons aussi sur vous pour les retours et déterminer les pistes d'amélioration pour la deuxième édition. Ce sera essentiel car on sait très bien que pour cette première édition, nous y sommes allés modestement même si effectivement, l'enveloppe est conséquente.

On a voulu donner sa chance au dispositif. On avait travaillé, au début, à partir d'un parangonnage entre toutes les expériences qui sont menées dans plus de 200 collectivités en France, donc on a assurément échangé avec d'autres villes en France, villes de tous bords, qui ont pu mettre en place des budgets participatifs. De ce point de vue-là, nous avons aussi été accompagnés par des personnes qui ont l'habitude de mettre en place ce type de dispositif. Je crois qu'effectivement, on peut juger honorable la participation. Nous sommes à 1% en effet, la moyenne nationale est à 2%. Je pourrai vous donner quelques chiffres que je n'ai pas là. La moyenne nationale est à 2%, on monte à 5% dans certaines villes mais il faut le revoir, on est sur 2%.

Je pense aussi qu'il est intéressant de voir la progression que l'on a pu voir dans chacune des villes et notamment à Paris, où l'on est passé pour la première édition de 40 000 participants à plus de 110 000 participants. Ce sont des choses qu'il faut avoir en tête pour dire que nous sommes dans une première édition, qu'il y ait aussi un temps nécessaire pour faire connaître le dispositif auprès de toutes les participantes et participants. Tout cela me semble assez normal et il me semble que nous n'avons pas à rougir de ce qui s'est passé, en revanche, nous aurons une attention toujours plus importante à proposer aux habitantes et aux habitants qui se tiennent éloignés des dispositifs de participation citoyenne, de participer. On y travaille déjà, on y avait déjà travaillé en mobilisant toutes les MJC et les centres sociaux. On avait commencé à travailler avec eux sur des dispositifs. On va aller plus loin pour la prochaine édition, c'est vraiment notre objectif, donc je vous rassure de ce point de vue-là, et on a eu une attention particulière aux projets qui sortaient dans les quartiers populaires, QPV ou plus élargis.

On aura un budget participatif réussi lorsque nous aurons vu des projets émerger véritablement dans l'ensemble de ces quartiers.

Par ailleurs, vous évoquiez la question de la sécurité. Je disais que le principe était celui de l'inclusion et donc pour nous, il était indispensable de réduire le coût d'entrée dans le dispositif. Réduire le coût d'entrée dans le dispositif, c'était justement faciliter le dépôt d'idées et faciliter le vote. C'est la raison pour laquelle nous avons simplement demandé une adresse e-mail. C'est aussi la raison pour laquelle les conditions n'étaient pas restreintes. Comme je le disais, c'est toutes les habitantes, tous les habitants de la ville de Lyon, au sens de toutes les personnes qui pratiquent le territoire. Aujourd'hui, je pense qu'il faut considérer une ville comme étant faite de flux, traversée par des personnes qui viennent y travailler, y étudier et non plus seulement par des résidents. Tout cela fabrique la ville et il faut le considérer en tant que tel, et c'est la raison pour laquelle nous sommes partis sur le fait de ne pas avoir de conditions d'âge, de nationalité et surtout des habitantes ou des habitants.

La question de la sécurité avait d'ailleurs été examinée de près par un benchmark qui nous a permis de voir que l'on n'avait pas eu de détournements ou d'instrumentalisations dans d'autres villes qui auraient pu nous inquiéter plus que cela. Je pense que l'on n'a pas à s'inquiéter que le lobby du vélo de Dunkerque s'intéresse à ce que nous allons faire à Lyon. Je pense que ce n'était pas une inquiétude profonde.

ANNE PELLET :

Comment pouvez-vous le savoir ?

CHLOÉ VIDAL :

Nous avons quand même un certain nombre d'informations. Évidemment, nous ne pouvons pas le contrôler, mais cela fait aussi partie de la confiance qui est un des grands principes fondateurs du budget participatif, et cela fait partie du jeu démocratique. Nous faisons donc confiance à celles et ceux qui déposent des projets, y compris – et je le rappelle – au fait que les élu-es n'ont pas le droit de déposer des projets qui sont garants du dispositif.

C'est la raison pour laquelle certains projets ont été écartés. Des projets ont pu ressortir qui allaient dans le même sens que ceux que nous portons effectivement par notre majorité. D'abord, en termes de thématiques, si l'on compare encore une fois l'ensemble des villes de France qui disposent d'un budget participatif, les thématiques qui ressortent sont sensiblement les mêmes à chaque fois. Déjà, d'un point de vue très général il y a des tendances que l'on dénote et qui ne varient pas d'une ville à l'autre, quelle que soit d'ailleurs leur couleur politique. C'est une chose que l'on a pu observer et qui est assez intéressante.

Au-delà de cela, parmi les conditions de recevabilité qui étaient précisées dans le règlement, existait celle de ne pas proposer une idée qui contredirait un projet déjà en cours, ou tout simplement qui irait exactement dans le même sens, ou

qui demanderait un projet qui est déjà en cours ou à venir. Le fait est que nous n'avons pas communiqué sur l'ensemble des projets à venir et que les habitantes et les habitants ne pouvaient pas savoir systématiquement que certains des projets allaient être réalisés.

Pour nous, c'était aussi un canal d'informations en faisant des réponses circonstanciées aux déposantes et déposants dont les projets ont été écartés et de leur dire que ce projet va se concrétiser parce qu'il fait partie de notre plan de mandat.

En revanche, nous avons estimé qu'il était possible de recevoir des projets qui poussaient plus loin les ambitions de nos projets qui étaient déjà prévus ou en cours, et c'est la raison pour laquelle certains projets apparaissent dans le budget participatif qui semblent complètement concorder avec nos projets. Nous avons été très vigilants pour ne pas retenir tous ces projets qui étaient exactement la proposition que nous faisons, mais dans la mesure où ils proposaient de nouvelles localisations allant plus loin que ce que nous avons prévu dans le cadre de notre plan de mandat et de notre PPI, nous estimions donc qu'ils étaient recevables. C'est la raison pour laquelle on les aperçoit. Je pense que l'on a encore à avancer et qu'il faut être modeste quand on lance un budget participatif. À l'échelle de la Ville de Lyon, c'est aussi une véritable révolution des pratiques, comme vous l'avez souligné. Nous avons aussi réouvert le chantier démocratique avec ce budget participatif, comme l'a très bien souligné Loïc RIGAUD, nous sommes sur une offre de participation institutionnelle qui est différente de celle qui existait jusqu'à présent.

Nous continuerons à valoriser les initiatives citoyennes de cette manière parce que j'entends, au niveau de la Ville de Lyon, promouvoir une citoyenneté active et je pense que c'est à travers des dispositifs de ce type que l'on peut y arriver.

Je vous remercie de donner un avis favorable car je pense que l'on a encouragé ce dispositif pour que les habitantes et les habitants se sentent aussi investis de cette possibilité d'améliorer leur qualité de vie de cette manière-là. Merci.

LAURA ARNOD, 5^{ème} adjointe au maire du 4^{ème} arrondissement en charge des écoles :

Merci Madame Vidal. Je voudrais compléter sur la question des cours puisque vous êtes revenues toutes deux sur ce sujet. Déjà nous pouvons nous féliciter de voir que notre projet politique, au-delà de nous-mêmes, est aussi porté par la population plus largement. Les élu-es d'arrondissement ont quand même aussi beaucoup participé au fait de faire venir du public éloigné ou du public qui ne serait pas venu forcément directement sur le stand ou en mairie. Il y a eu effectivement deux ateliers qui ont eu lieu sur des places publiques, aux abords des écoles. Nous avons également fait du tractage auprès de certaines écoles du quartier du 4^{ème}, donc nous nous sommes investis personnellement pour aller vers ce public et il faut dire aussi que tous nos partenaires, centres sociaux, MEJ, conseils de quartiers, etc., étaient aussi parties prenantes de la diffusion de ces moments forts et clés sur l'arrondissement. Concrètement sur le 4^{ème} – et Loïc RIGAUD pourra compléter au

besoin – nous avons été très mobilisés pour aller justement sur des publics plus éloignés.

Pour revenir sur la question de la végétalisation des écoles – même si Chloé Vidal a répondu aussi –, 15 millions € sont prévus pour le projet Cour-Nature. Toutes les écoles du 4^{ème} ne vont pas pouvoir bénéficier de cela, c'est la moitié des cours sur le 4^{ème} qui vont pouvoir bénéficier de ce budget mais pas toutes.

Par exemple, l'école Commandant Arnaud n'était pas fléchée pour le projet Cour-Nature, donc il est pertinent finalement que le budget participatif vienne aussi apporter un projet de végétalisation.

Je voudrais aussi noter que ce qui a été proposé sur les cours et l'accent qui a été mis par les acteurs et les citoyens et citoyennes ayant porté ces projets au budget participatif, c'était vraiment la question de la fraîcheur et de l'ombrage, qui est effectivement important sur ces espaces d'asphaltes qui sont des espaces compliqués pendant les mois chauds et de canicule. Alors que pour le projet Cour-Nature, ce sont des budgets sensiblement supérieurs à ce qui sera débloqué pour le budget participatif, je pense que nous pouvons le dire.

Il y a d'autres approches également, au-delà de la question de l'ombrage et des îlots de fraîcheur, nous travaillons sur la question de la concertation et de faire participer l'ensemble des agents d'une école à un projet, donc la question du travail en commun dans une école qui est en soi un outil pour améliorer le fonctionnement d'une école. Il y a des soucis de partage des espaces dans les cours aujourd'hui qui sont parfois un peu genrées ou en tout cas orientées sur des activités particulières, et donc il y a ce travail qui est mené dans le cadre de ce projet et sur lequel on ne parle pas assez souvent quand on parle seulement de végétalisation. Le partage d'espaces, un souci aussi d'apporter de nouveaux outils pédagogiques sur l'espace de la cour qui est sous-utilisé, comme outil à la fois sur les temps scolaires et périscolaires, et bien sûr la végétalisation et l'apport de fraîcheur, mais aussi l'accès à la nature. En somme, des outils pédagogiques pour relier l'enfant à la nature. Vous voyez donc que nous ne sommes pas complètement sur les mêmes projets et sujets, même s'ils peuvent se rejoindre sur certains aspects et se compléter. Merci.

LOÏC RIGAUD :

Merci Monsieur le Maire. En quelques mots, je vous remercie de votre intervention, je pense qu'effectivement, elle est constructive. On peut faire mieux sur le budget participatif, mais c'était une phase expérimentale, c'était la première fois qu'on le faisait et du coup, on ne peut que se satisfaire.

J'ai sous les yeux quelques chiffres pour justement étayer ce que vous disiez sur les villes. En fait, on voit qu'à chaque fois, dans les villes où cela a été mis en place, c'est monté de manière progressive en fonction des années.

Pour rappel, chez nous, on a 40 000 votes et 6 000 votants sur ce budget. À Toulouse, 4 500 Toulousains ont voté sur le dernier budget participatif, après 4 années d'existence. À Grenoble, avec 150 000 habitants, on est passé de 900 à plus de 4 000 votants à la dernière édition. On voit que c'est progressif et cela se

multiplie par 4 en l'occurrence à Grenoble. Il y a beaucoup d'expériences comme celles-là et cela nous encourage plutôt sur la suite à nous dire que cela va rentrer progressivement.

Il s'agit quand même d'une culture de la démocratie que les citoyens doivent apprendre, que les services doivent apprendre aussi au niveau de la Ville, ainsi que les élu-es. On part de loin et on part de loin à Lyon, et c'est aussi pour cela que j'ai insisté là-dessus tout à l'heure. Avant de mettre en place ce budget participatif, au-delà du benchmarking d'un nouveau dispositif que l'on devait mettre en place, on part avec deux personnes dans les services au niveau de la Ville de Lyon. Il faut quand même dire les choses comme elles sont. C'était quand même – je me permets de le préciser, Madame Bonvallet – votre groupe politique qui a dirigé pendant 15 années cette ville et ses arrondissements avec d'autres, certes, et qui avait mis en place deux agents sur l'ensemble de la Ville de Lyon pour gérer les dispositifs de démocratie. On partait de loin et changer un dispositif comme celui-là prend du temps.

Je sais que Mme Vidal s'est beaucoup investie sur le sujet car commencer, si je puis me permettre, en adjointe numéro 3 avec deux personnes dans les services, c'est quand même un sacré défi à relever sur le dispositif et je ne vous parle même pas en arrondissements où même les instances de démocratie locale étaient délaissées dans le mandat précédent. Il faut dire les choses comme elles sont et donc le pas lancé est important. Mais vous avez raison, nous pouvons faire mieux et l'on pourra faire mieux sur l'inclusion j'en suis persuadé. On l'avait relevé entre élu-es d'arrondissements y compris de l'opposition. Dès le début, c'était un enjeu. Nous avons fait des choses, 27 ateliers ont été organisés sur l'échelle de la Ville dont 3 sur le 4^{ème} arrondissement. Nous l'avons fait en priorité sur le centre, sur l'est et sur l'ouest, nous avons tenu un stand place Flammarion avec l'objectif de mobiliser les habitants des quartiers les plus précaires de l'arrondissement. Nous l'avons fait avec les associations qui se sont mobilisées et les Conseils de quartiers. Il faudra faire plus la prochaine fois. On va attendre l'évaluation, mais c'est une évidence qu'il y a des quartiers plus mobilisés que d'autres et donc il va falloir travailler là-dessus.

Il y a d'autres trains de pistes puisqu'il y a la question de travailler avec la Métropole. C'est aussi un sujet que l'on avait depuis le début qui est de voir comment sur les compétences de la Métropole, on arrive aussi à faire des propositions pour améliorer la Ville.

Il y a aussi une vigilance à avoir sur la mise en œuvre des projets, maintenant qu'ils sont votés, et qu'ils ne se fassent pas sans les habitants et sans les porteurs de projets notamment, car ce sont bien les services de la Ville, contrairement à des budgets que l'on donnerait à des associations pour réaliser des projets. Ce n'était pas clair dans beaucoup de têtes, c'est pour cela que je le précise à nouveau. Il s'agit bien des services de la Ville qui mettront en place les projets, donc il faut que ce soit aussi fait avec les habitants, donc nous sommes dans la continuité d'une

culture de démocratie.

Je ne sais pas si j'ai bien répondu mais en tout cas, je dirais qu'il faut que l'on amplifie tout cela sur les années et c'est important de le faire avec les Lyonnais y compris.»

Rapport adopté à la majorité - Abstention d'Anne Pellet.